Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 022-200061463-20260204-05_01_2026_CM-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Binic - Étables-sur-Mer

Date de convocation : 29 janvier 2026

Délibération du conseil municipal de la séance du 4 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le 4 février à dix-huit heures, le **Conseil Municipal de Binic-Etables-sur-Mer**, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique salle d'honneur de l'Hôtel de Ville d'Etables-sur-Mer, sous la présidence de **Monsieur Paul CHAUVIN, Maire**.

Présents : CHAUVIN Paul, Maire, MOBUCHON Nathalie, Maire déléguée, BERTRAND Gilbert, Maire délégué, MITNIK Laure, MICHELET Guy, LUTZ Hélène, CHORIN Aurélia, LEBRUN Kévin, GALLO-BELLEIN Dominique, Adjoints, WERNER Elisabeth, LERAY Marie-Françoise, PENVEN Christine, DONNET Alain, PANDOLFO Chantal, ROUSSEAU Gilles, LECH'VIEN Catherine, NAFFRECHOUX Yannick, COLLIN Yannick, MEUNIER Myriam, , LAGOUTTE Jean-Yves, MACHET Bernadette, AVRIL Michel, DARCHE Patrice, BARBIER-CUEIL Guillaume, LARUPT Erwann, QUERRE Sophie, LEGER Michel, ESCANDE Bernard, Conseillers Municipaux.

Absents et représentés : TREUSSARD Jean-Michel (pouvoir à MEUNIER Myriam), SEGUR Aude (pouvoir à LUTZ Hélène), VIDEMENT Sylvie (pouvoir à LEGER Michel)

Absent : BEZELY Olivier, BOUE Jean-François

Secrétaire de séance : GALLO-BELLEIN Dominique

Secrétaires auxiliaires : THEBAULT Yann DGS, Emmanuelle JAOUEN DGSA et Sylvie JANSEN DST de la Mairie de Binic-Etables-sur-Mer,

Nombre de conseillers en exercice :	**33**
Nombre de présents :	**28**
Nombre de votants :	**31**

◆◆◆◆◆◆◆

Délibération n° 05-01-2026-CM : Demande de subvention pour le fonctionnement 2026 de France Services

L'Etat finance le fonctionnement de France Services en partie grâce au Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et du Fonds France Services.

Le budget prévisionnel 2026 présente 147 600 € de dépenses de fonctionnement financées par :

- 38 014.63€ d'excédent antérieur reporté anticipé
- 40 000€ de subvention de la commune
- 14 400€ de participation de La Poste
- 2 000€ de loyer de Saint-Brieuc Armor Agglomération
- 50 000€ de subvention de l'Etat
- 3 185.37€ d'opérations d'ordre

Vu l'avis de la commission Finances en date du 23 janvier 2026

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

AUTORISE le Maire à solliciter le financement de l'Etat à hauteur de 50 000€ pour le fonctionnement de l'espace France Services au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire et du Fonds France Services pour l'année 2026

Le Maire
Paul CHAUVIN

COMMUNE BINIC-ETABLES-SUR-MER Côtes d'Armor